

## **Après les manifestations du 23 janvier, La FNEC FP-FO confirme sa proposition d'une grève nationale d'avertissement**

**Le ministre  
n'a aucun  
consensus.  
Un appel clair  
de toutes  
les fédérations  
lui imposerait  
le retrait.**

Après la grève massive des instituteurs parisiens du mardi 22 janvier, le mercredi 23 janvier dans toutes les inspections académiques et rectorats et à Paris au ministère, se sont tenus des rassemblements de délégations exprimant la volonté des personnels que soit retiré le projet de décret sur les rythmes scolaires et le projet de refondation de l'école.

3000 à Paris , 650 à Lyon, 300 à Marseille et à Bordeaux, plus de 300 à Saint-Brieuc, 100 au Puy en Velay,...dans tous ces rassemblements de délégations, souvent intersyndicaux ou à l'initiative de la FNEC FP FO et de ses syndicats, la volonté qui s'est exprimée est claire : le décret sur les rythmes scolaires c'est la loi, et la loi c'est la territorialisation-régionalisation de l'école dont nous ne voulons pas ; ni l'école, ni les lycées professionnels, ni l'orientation scolaire, ne doivent passer peu ou prou sous la coupe des mairies ou régions et les personnels refusent la double tutelle qui en découlerait. Ils refusent l'école du socle de compétences, ils refusent les contrats d'objectifs tripartites (Etat, établissement, collectivité), ils refusent l'école des territoires.

Dans les rassemblements du 23 janvier Force Ouvrière a rendu publique sa proposition faite à toutes les fédérations syndicales d'un appel à une grève nationale d'avertissement des fédérations et syndicats nationaux pour exiger le retrait de ses projets.

Cette proposition exprime la volonté des personnels, cette proposition a été reprise par les personnels participant aux rassemblements du 23 janvier.

Lundi 28 janvier à 17 heures, les fédérations syndicales doivent se réunir.

La FNEC FP FO y confirmera sa proposition d'une grève nationale d'avertissement.

Les personnels savent que ni les actions locales, ni les actions disloquées ou « originales » ne permettront d'aboutir. Ils savent que le ministre n'a aucun consensus, qu'il est de plus en plus isolé. Un appel clair de toutes les fédérations lui imposerait le retrait.

A tous les niveaux, dans les réunions et assemblées de personnels, dans les réunions intersyndicales, il s'agit aujourd'hui de confirmer la disponibilité des personnels pour une grève nationale d'avertissement, pour le retrait des projets Peillon à l'appel des fédérations syndicales.

*Montreuil, le 24 janvier 2013*